



Tva sur plus value vente maison

Par **olivialisa**, le **25/05/2008 à 14:50**

Bonjour,
Merci de bien vouloir m'éclairer sur un facteur important concernant la vente de ma maison.
Nous sommes propriétaire mon mari et moi d'une maison dans le 06 qui aura 5 ans le 25 septembre 2008.
Nous attendons cette date pour ne pas être assujétis à la TVA sur la plus-value.
Cependant mon mari a dû se rendre en corse pour raison professionnelle et vit à l'hôtel depuis 1 an.
Est ce que notre maison passe entant que résidence secondaire si je le rejoint en attendant la vente ?
Puis-je avoir une activité professionnelle également en corse ou suis-je obligée de continuer les aller-retour corse continent pour justifier ma présence dans le 06, étant donné que nous n'avons pas de logement atitré en corse et ne payons pas de taxe d'habitation ?
J'espère m'être bien fait comprendre et vous remercie d'avance pour votre réponse qui me sera d'un grand secours.
Cordialement.

Par **Thierry Nicolaides**, le **27/05/2008 à 09:32**

Etes vous sure d'être encore sous le régime de la tva immobilière?
Est ce vous qui avez fait construire la maison ?
nest ce la première mutation à titre onéreux ?
en fonction de ces réponses je pourrai peut être vous donner une réponse
cordialement

Par **olivialisa**, le **27/05/2008 à 11:09**

Oui je suis sure d'être assujétie à cette taxe.
Oui nous avons fait construire cette maison nous même.
Qu'entendez vous par mutation à titre onéreux ? Mon mari a quitté un emploi dans le 06 pour une autre entreprise en corse.
Vous remerciant par avance pour votre

répondre cordialement